

PROCES-VERBAL REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13 mai 2024 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, Mme Nelly VERGEZ, M. Damien BERRY, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, M. Raymond BONNETEAU, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absents excusés : M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Hélène FOISSARD, Mme Corine LELAVANDIER

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien situé section AM N° 145 n° 38 Grand'Rue à Villebois-Lavalette surface au sol de 197 m². Ce bien est vendu pour 40 000 €.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité.

Vente d'un bien situé section AM N° 173-174-175 et 176 – 25 Rue de la Croix de Quart à Villebois-Lavalette surface au sol de 2 363 m². Ce bien est vendu pour 110 000 €.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité.

SUBVENTION CHAUFFAGE 11 GRAND'RUE

Nous devons changer les radiateurs et rénover une partie des luminaires aux logements du 11 Grand'Rue.

Montant des travaux : 8 750.84 € HT (9 625.93 € TTC).

Un dossier de demande de subvention sera déposé au Département de la Charente

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

SUBVENTIONS 4 L TROPHY

Nous reçu une demande de subvention de la part de l'Association « Les Cagouilles en Vadrouilles » pour une participation au 4 L Trophy 2025.

Cette association ne rentre pas dans les critères définis par le conseil municipal, vote CONTRE à l'unanimité.

CONVENTION PARTENARIAT JEU CIRCINO, « LE CHASSEUR DE TRESOR-DESTINATION CHARENTE »

En partenariat avec la Communauté de Communes, la Société Créa Com Games développe un jeu de plateau familial présentant 36 communes du Département de la Charente.

Nous sommes sollicités pour signer une convention de partenariat en fournissant des photos, le partenariat est gratuit.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

CREATION POSTE AGENT ACCUEIL AGENCE POSTALE EN C.D.D.

Comme nous l'avons déjà évoqué, nous devons recruter un agent sur un poste à durée déterminée de 5 mois à 28 H pour Accroissement Saisonnier d'Activités en remplacement de notre agent d'accueil de l'agence postale qui sera en arrêt maternité en août prochain.

Ce poste sera créé à partir du 1^{er} Août 2024.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

VIREMENT CREDITS HEBERGEMENT SITE PROFESSIONNEL LOGICIELS MAIRIE ET VIREMENT CREDITS ECLAIRAGE FOSSES CHATEAU

Nous devons faire héberger nos logiciels « Mairie – comptabilité, élections, état-civil... » chez un hébergeur professionnel ce qui supprimera les abonnements divers pour les mises à jour.

Le montant global est de 3 132 € TTC, nous devons effectuer un virement de crédits du 1 Place des Halles vers l'article 2051 concernant les logiciels informatiques.

La mise à jour mensuelle s'élève à 186.00 €

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Nous devons également faire un virement de crédits de 10 000 € de façon à remplacer les sources lumineuses des fossés du château, une partie ne fonctionne plus, par des éclairages LEDS beaucoup moins énergivores.

Le devis s'élève à environ 9 000 € à prendre également sur l'opération du 1 Place des Halles vers le chapitre 20 article 2041582.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

PROTOCOLE FIN CONTRAT ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Je rappelle que le contrat de délégation de l'assainissement collectif de la commune, où Saur est Délégué, signé en date du 26 avril 2012 et ayant pris effet au 1^{er} mai 2012 prend fin au 30 avril 2024.

A ce titre, un protocole de fin de contrat a été convenu entre la Collectivité et le Délégué afin traiter les engagements du Délégué.

Je vous précise que Saur a respecté l'ensemble des engagements contractuels sur la durée du contrat ainsi aucune compensation financière n'apparaît.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur ce protocole de fin de contrat.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

CONVENTION PARTICIPATION FINANCIERE CCLTD/COMMUNE PARKING ARRIERE AGENCE POSTALE

La communauté de Communes propose un aménagement de parking à l'arrière de l'agence postale, qui servirait aux agents de la CCLTD et aux visiteurs.

Montant des travaux : 8 385.29 € TTC

Une répartition de 1/3 commune et 2/3 CCLTD est proposée soit 2 795.10 € part communale et 5 590.19 € part Communautaire.

Le conseil municipal vote : POUR 10 voix CONTRE 2 voix (M.T BARBIER-GAILLARD et Corine VALADE)

DIVERS

- Bureau de vote ELECTIONS EUROPEENNE
- Budget participatif Centre de Secours Parcours Santé
- Commission candidatures CDD

La séance est levée à 19 h 30. Prochaine réunion le 10 juin 2024 à 18 H 30.